Image not found or type unknown

Litige assurance après sinistre

Par **BrunoDeprais**, le **19/01/2021** à **09:52**

Bonjour,

Il y a plus de 4 mois, alors que je roulais dans une ville, la branche d'un arbre casse et tombe sur mon véhicule, casse le pare-brise et griffe la peinture du toit du véhicule.

Je fais des photos, contacte la ville qui me met en relation avec le service technique, qui reconnait le dommage.

Je transmets toutes ces informations à mon asssureur, qui me rembourse immédiatement la réparation du pare brise et qui mandate un expert.

L'expertise se réalise chez un garagiste au moment du remplacement du pare-brise, il est question d'un polissage (ce que m'a dit oralement le garagiste).

Les semaines passent et je n'ai aucune nouvelle de mon assureur, je le contacte donc. Sa réponse est la suivante (dans les grandes lignes) : la partie adverse (la ville donc) ne nous a pas répondu à ce jour.

Un mois plus tard, je relance l'assurance qui me me répond qui j'ai déjà été indemnisé, point barre. J'imagine qu'il est question du pare-brise.

Impossible également d'avoir un document écrit au sujet de l'expertise.

Petite précision, en contactant l'assureur, on est réorienté vers tel numéro de téléphone ou telle adresse e.mail.

A mon sens, l'assureur est en situation d'inexecution contractuelle, mais c'est toujours le pot

de terre contre le pot de fer avec ce style d'institution.

Donc si quelqu'un a une idée pour faire avancer les choses il est le bienvenu.

Merci.

Par **chaber**, le **19/01/2021** à **11:24**

Bonjour

Vous pouvez demander à votre assureur copie du rappport d'expertise qu"il ne peut vous refuser (ou copie de votre réparateur)

Etes-vous asuré en Dommages?

Si oui vous la récupérer lorsque le recours aura abouti

Si non vous serez indemnisé après recours

Par **BrunoDeprais**, le **20/01/2021** à **09:29**

Bonjour,

Merci Chaber pour votre réponse.

Je suis assuré en tous risques, je suppose que la partie dommage est incluse.

Pour les dernières nouvelles:

L'assureur ne m'a pas répondu, et j'ai demandé le rapport d'expertise à l'expert, et très curieusement, n'apparaît que la partie pare-brise et en aucun cas la partie carrosserie.

J'ai donc refait une demande à l'expert pour la partie carrosserie.

A voir donc, mais la bonne foi n'est pas vraiment de mise de la part de l'assureur.

Par **BrunoDeprais**, le **25/01/2021** à **11:18**

Bonjour,

Simplement pour donner des nouvelles suite aux conseils de Chaber, j'ai reçu le 22 janvier de mon asssurance, un rapport d'expertise daté du 22 janvier qui "annule et remplace", sans la moindre trace d'un constat de rayures.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Ca ressemble tout simplement à de l'escroquerie en bande organisée.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés